

**PV de la réunion du Conseil de Département  
de Licence de chimie.  
29 Mars 2016**

**Présents :** *F. Averseng, S. Barboux, L. Bonhomme, C. Botuha, M. Chamillard, C. Gervais, V. Herledan, C. Jolival, J.-F. Lambert, K. Le Guen, C. Maitre, C. Mansuy, I. Pellerin, G. Poli, C. Pilot, B. Rousseau, F. Stoffelbach, C. Roux, S. Thorimbert, H. Pernot.*

**1) Approbation du dernier PV**

Le PV du dernier conseil de département qui s'est tenu le 22 Septembre 2015, a été approuvé.

**2) Remplacement de Mme Dutilly.**

Mme Dutilly, élue BIATSS au conseil de département, ayant quitté l'UPMC devait être remplacée.

Conformément aux statuts, pour le départ d'un membre en cours de mandat, le conseil a le pouvoir de désigner un collègue issu du même collège pour le remplacer pendant la durée du mandat.

Après appel à candidature, auprès des personnels BIATSS, seul M. K. el Badraoui, technicien à la plateforme de chimie générale, s'est porté candidat.

Le conseil a approuvé sa nomination à l'unanimité.

**3) Elections des représentants étudiants.**

Le mandat des représentants étudiants au conseil de département est arrivé à terme en novembre 2015.

Des élections sont organisées le 13 avril 2016.

**4) Procédure de nomination du nouveau directeur.**

Le deuxième mandat de Mme Pernot arrive à son terme en Janvier 2017 et ne peut être renouvelé.

La procédure de nomination d'un nouveau directeur du département repose sur une proposition du conseil de département, transmise au conseil d'UFR pour avis et nomination par le président de l'université.

Le directeur de l'UFR a sollicité les collègues enseignants qui doivent faire part de leur candidature avant le 15 avril.

Un conseil de département restreint aux membres votants sera organisé avant la fin mai pour discuter avec les candidats et formuler une proposition de nomination.

**5) Répartition de la dotation.**

La dotation versée cette année est stable par rapport à 2015. Seuls 80% ont été versés pour l'instant. La proposition de répartition donnée en annexe a été adoptée à l'unanimité.

**6) Soutien à la mobilité étudiante.**

En raison de la période d'évaluation de l'IDEX, aucun projet SU ne permet cette année de bénéficier d'une aide à la mobilité étudiante. La répartition budgétaire adoptée au point 5

prévoit 3000 € pour aider les étudiants sur des critères qui ont été débattus lors d'un précédent conseil.

Cette année, 16 stages d'été à Lisbonne sont prévus et 12 étudiants satisfont aux critères (L2, inscrits dans l'UE 3C025) ce qui permettrait d'attribuer à chacun 250 €. Par ailleurs deux bourses, non utilisées pour un semestre de mobilité à Strathclyde pourraient être récupérées mais de manière insécable et pour un départ avant le 30 juin.

Le conseil approuve l'idée de demander aux étudiants s'ils sont candidats à cette bourse ce qui implique qu'ils valident leur semestre en première session.

Par ailleurs, C. Gervais recensera également les étudiants (a priori peu nombreux qui feraient un stage à l'étranger, hors Lisbonne). Un bilan sera fait mi-mai par les correspondants mobilité et les responsables de parcours pour attribuer définitivement ces aides financières.

### **7) Questions diverses**

- La préparation de la rentrée s'organise avec les plateformes pour tenir compte des nouvelles capacités d'accueil dans les salles de TP. Une augmentation significative du temps d'enseignement sera à prévoir dans ce contexte.
- La nouvelle responsable administrative du département, Mme Donatien, devrait rejoindre le service au 1<sup>er</sup> Octobre 2016, en remplacement de Mme Blanchard.
- Un projet de mineure L2 pro, porté par Catherine Maître, en concertation avec les responsables de LPro a été soumis à la vice-présidence formation. Il prévoit en particulier 9 ECTS de stage en période 2.
- L'ouverture d'une double majeure chimie-maths à la rentrée 2016 est approuvée par le conseil.
- Le déménagement du département est prévu la semaine du 11 Avril. Il sera localisé Tour 54-55 1<sup>er</sup> étage.

La séance est levée à 11 heures

## ANNEXE

### EVOLUTION DE LA DOTATION

	2011	2012	2013	2014	2015 (20 %)	2016 (20 %)
<b>Dotation</b>	110 000 €	124 000 €	105 000 €	109 000 €	84 800 €	84 800 €
<b>Pluriannuel</b>	25 000 € IR (c-f)	-	16 700 € IR (Orga)	60 000 € GC-MS (Ana)	-	UV –visible Inorga (13 k€) Déménagement (25k€)
<b>Répartition</b>	70 400 €	75 000 €	65 800 €	70 000 €	65 000 €	65 000 €
<b>Achats mutualisés</b>				12 000 €	10 000 €	10 000 €
<b>Equipement</b>	36 000 €	47 000 €	31 200 € 5 000 €	24 000 €	9 800 €	6 800 €
<b>Mobilité</b>	3 600 €	2 000 €	3 000 €	3 000 €	- (projets SU)	3 000 €
<b>Autres</b>						